

# COMMUNE DE MESLAND

## CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 3 juillet 2014**

L'an deux mille quatorze, le 3 juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MESLAND, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUETTARD, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2014

Présents : MM. GUETTARD Philippe, LAFFRAY Didier, MORISSET Gilles, DELPY Jérôme, ODONNAT Cédric, GERARD Jean-Pierre, Mme GIRAUD Isabelle, Mme DAVID Catherine, MM. BOYER Christophe, HELTZLÉ Jérôme, Mme LEBAY Paule, M. GASNIER Richard.

Excusés: Mme PEUDEVIN Evelyne, MM. MULTEAU Dimitri (donne pouvoir à GERARD JP), BRUNO Christian.

Madame Isabelle GIRAUD a été désignée secrétaire de séance.

### **ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE**

*Délibération N°38/14 publiée 11/07/2014 Transmise à la préfecture 11/07/2014 - Reçue à la préfecture /07/2014*

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la création d'une agence technique départementale par le Conseil Général de Loir-et-Cher. Cette dernière est destinée à palier la disparition progressive de l'ATESAT proposée jusqu'alors aux communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par les services de l'Etat. Conformément à l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette agence créée sous forme d'un Etablissement Public Administratif a pour objet d'apporter aux collectivités territoriales et aux EPCI qui y adhèrent, une assistance technique dans le domaine de la voirie et de ses annexes, du diagnostic de sécurité, de l'expertise des ouvrages d'art.

A cette fin, elle est en mesure d'entreprendre toutes études, recherches, démarches pour accomplir des missions de conseil, assistance à Maîtrise d'Ouvrage et petite maîtrise d'œuvre. Les missions d'assistance proposées au Conseil d'Administration sont présentées en annexe de cette délibération.

Le siège de cette agence est situé à Blois, cité administrative, 34 Avenue Maunoury, Porte B, 2<sup>ème</sup> étage.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à cette agence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et compte tenu de l'intérêt pour la Commune de l'adhésion à un tel organisme d'assistance :

- approuve à l'unanimité (13 voix Pour) les projets des statuts de cette agence technique départementale joints à la présente délibération ;
- décide d'adhérer à cette agence et nomme M. Philippe GUETTARD comme représentant ;
- s'engage à verser à l'agence une participation dont le montant annuel proposé au Conseil d'Administration est de 1 €uro par habitant.

### **REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE SECURISATION DE TRAVERSEE DE BOURG**

Dans le cadre de l'adhésion à l'Agence Technique Départementale, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de saisir l'opportunité d'une prestation gratuite annuelle pour faire réaliser à l'automne un diagnostic de sécurisation de traversée de bourg.

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable à cette proposition (13 voix Pour).

### **PRESENTATION DU PROJET 2015 DE REHABILITATION DE LA VOIRIE DE LA GRIVELIERE APRES TRAVAUX**

Les travaux d'assainissement et de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable seront achevés fin 2014. Il sera nécessaire en 2015 de refaire la voirie et le réseau de collecte des eaux pluviales en collaboration avec la Commune de Monteaux (voirie mitoyenne). La Commune de Monteaux a anticipé et fait réaliser en 2013 une pré-étude par le Conseil Général. Le premier chiffrage s'élève à 170 000 € TTC, soit 104 000 € pour Monteaux et le solde 66 000 € pour Mesland. La répartition des linéaires respectifs a été revue par les maires des 2 communes. Le nouveau chiffrage s'élève à 102 421.80 € T.T.C pour Monteaux et 56 865.60 € T.T.C pour Mesland. Ce dernier servira de base pour élaborer le dossier de demande de subvention au Conseil Général au titre de la Dotation de Solidarité Rurale 2015.

Il convient de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre fin 2014 et à la demande de la Commune de Monteaux, la Commune de Mesland sera coordonnatrice du dossier:

- Novembre/Décembre : étude des offres et choix du prestataire ;
- Janvier/Février/Mars : phase de projet de maîtrise d'œuvre et lancement de l'appel d'offre aux entreprises ;
- Avril/Mai/Juin/Juillet 2015 : réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (13 voix Pour) le phasage prévisionnel des travaux à La Grivelière.

### **DEPLACEMENT DU PANNEAU DE LIMITATION DE VITESSE A 70 KM/H AU LIEU-DIT « LA RAGOULERIE »**

Monsieur le Maire indique que le Conseil Général est compétent pour régler la circulation routière hors agglomération et propose qu'il lui soit demandé de déplacer le panneau de limitation de vitesse 70 km/h situé sur la RD 43 au lieu-dit « La Ragoulerie » pour le positionner avant le virage (sens Mesland -Dame-Marie).

Dans le cas de l'acceptation du dossier, le Conseil Général réaliserait et financerait les travaux de déplacement du panneau.

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité (13 voix Pour) un avis favorable à cette proposition.

## **POSE DE BORNES A INCENDIE A LA GRIVELIERE**

Monsieur Didier LAFFRAY indique que 2 bornes à incendie sont nécessaires à La Grivelière, une à la charge de la Commune de Monteaux et l'autre à la charge de la Commune de Mesland sachant qu'elles doivent être distantes d'environ 200 mètres.

Le coût d'une borne à incendie est évalué à 1 500€TTC. La pose de celles-ci se fera au moment des travaux d'adduction d'eau potable. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## **PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE 2014**

*Délibération N°39/14 publiée 11/07/2014 Transmise à la préfecture 11/07/2014 - Reçue à la préfecture /07/2014*

Monsieur le Maire indique que les travaux de voirie proposés en 2013 pour une réalisation en 2014 (dont la Route de La Grivelière) s'élèvent à la somme de 45 414 € TTC. Le Conseil Général a attribué une subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale 2014 d'un montant de 17 000€ pour aider à les réaliser.

Compte tenu du retard pris dans les travaux d'assainissement à La Grivelière et du report des travaux d'adduction d'eau à l'automne, la voirie ne pourra pas être refaite en 2014. Monsieur le Maire propose de conserver les travaux prévus sur le chemin de La Chatellerie (260 m) et de remplacer ceux de la Grivelière par le chemins de La Ménagerie (570 m) et du Mousseau (540 m).

Le conseil municipal émet un avis favorable à ce nouveau programme (13 voix Pour) et autorise M. le Maire à lancer le marché de consultation des entreprises à procédure adaptée afin que ces travaux soient réalisés dans le courant du mois de septembre.

## **PETITE CISSE - PROBLEME D'EROSION AVEC RISQUE D'EFFONDREMENT DE LA VOIRIE RUE DE LA FONTAINE**

Monsieur le Maire indique que la Petite Cisse mine la Rue de la Fontaine en période de fortes eaux. A l'initiative de M. MULTEAU, une visite a eu lieu le 19 juin 2014 sur place avec MM. LAFFRAY, MULTEAU, GUETTARD et Ludovic COGNARD, directeur du Syndicat du Bassin de la Cisse. En l'absence de M. MULTEAU, M. le Maire présente le rapport que ce dernier lui a fait parvenir. Le syndicat pourrait intervenir afin d'arrêter l'érosion de la berge et sécuriser la rive tout en permettant à la rivière de retrouver son lit naturel originel. Les travaux pourraient être pris en charge par le syndicat à hauteur de 80 à 100%.

Monsieur le Maire est autorisé à prendre contact avec les propriétaires riverains impactés par le projet.

## **RENCONTRE AVEC LE VICE-PRESIDENT D'AGGLOPOLYS CHARGE DE L'ASSAINISSEMENT**

Suite à la rencontre de M. le Maire et de son 1<sup>er</sup> adjoint avec le service d'assainissement d'Agglopolys et son Vice-Président, il a été acté que la station d'épuration de Mesland présente un dysfonctionnement majeur. Il est en conséquence nécessaire de réaliser une nouvelle station à court terme. Le camping pourrait y être raccordé. L'inscription de ce projet est demandée au programme 2015- 2018 d'Agglopolys par la commune.

Le fermier Véolia signale par ailleurs que beaucoup trop d'eaux pluviales entrent encore dans cette station.

## **COMPTES RENDUS**

### **Problème de stationnement des gens du voyage**

Il leur a été demandé de se rendre à l'aire communautaire aménagée d'Onzain. Monsieur le Maire va prendre contact avec Mme Françoise BAILLY, Vice-Présidente en charge de ce domaine à Agglopolys pour se faire aider dans la gestion de la situation.

### **Commission Environnement & Cadre de Vie**

Rapport de Mme LEBAY, à la demande de M. MULTEAU, absent excusé.

Réunion prévue le 10 juillet.

Projet fleurissement, aménagement du terrain près du Prieuré, affichage municipal à revoir, circulation sur les chemins ruraux.

### **Commission Communication**

Rapport de M. GERARD

Réunie le 17 juin.

Avancement du site Internet, adhésion à Campagnol.fr avec l'objectif d'ouvrir le site fin 2014 ; rythme de 2 lucarnes par an + le bulletin municipal distribué la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier ;

Dossier ADSL : recenser les foyers qui n'auraient pas l'ADSL. Monsieur le Maire doit prendre contact avec ORANGE pour faire un point technique sur le dossier.

### **CR de commission Agglopolys**

Mme DAVID rend compte de la réunion de commission « Déchets, Cadre de vie, Fourrière » à laquelle elle vient d'assister.

## **QUESTIONS DIVERSES**

A la demande de Mme PEUDEVIN, absente excusée, M. LAFFRAY fait le point sur les derniers ajustements relatifs à l'organisation de la fête du 13 juillet au soir.

M. Franck DENIAU, présent parmi le public, sollicite une prise de parole et demande si la Rue du Prieuré peut être remise en sens unique dans le sens descendant comme cela était le cas auparavant. Le conseil en débat et donne son accord.